

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
04-13-31-02-15

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / M. HENRI PONS**

**OBJET : Financement du Centre régional d'information géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le CRIGE PACA, association créée par l'État et la Région Sud en 2001, a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique auprès des collectivités et des établissements publics. Dans les Bouches-du-Rhône, ses actions sont conduites en partenariat avec le Conseil départemental.

L'utilisation croissante de l'information géographique dans la gestion quotidienne des territoires, ainsi que le développement de la dématérialisation de cette information, nécessitent la mise à disposition de référentiels récents par un acteur fiable à l'ensemble de la sphère publique.

Dans ce contexte, le Département est un utilisateur des différentes bases de données réalisées ou diffusées par le CRIGE. L'association constitue également un pôle de veille technologique sur les évolutions de ce domaine d'activité.

En 2020, le programme de travail du CRIGE est notamment constitué des actions suivantes :

- Inventaire, collecte et diffusion de données géographiques :

Le CRIGE donne un appui à ses membres pour l'inventaire et la mise en forme de leurs patrimoines de données géographiques, l'organisation de hackathons et de carto-parties et le développement de connecteurs pour l'intégration automatisée des données dans le guichet régional DATASUD.

- Développement de services sur la qualité des données :

Ces services ont pour objet la qualification, l'intégration des standards en vigueur et la définition de nouveaux standards, la formation des producteurs et le co-pilotage de la démarche nationale de qualification des données géographiques « QuadoGéo » avec le CEREMA.

- Mise en production du nouveau GEOPORTAIL :

Le CRIGE anime des ateliers de co-design avec les usagers et assure l'administration du site.

- Création d'un « GéoDATAlab » :

Il s'agit de la création et de l'animation d'un espace d'échanges sur l'information géographique et de la recherche de partenariats avec le monde de l'entreprise et de la recherche.

- Appui aux collectivités en matière d'urbanisme et d'aménagement :

Le CRIGE assure la formation de personnels communaux et offre des services de diffusion et de valorisation du cadastre.

Le CRIGE sollicite, pour l'année 2020, une subvention de 36 000 € pour son fonctionnement général. Le montant total du budget prévisionnel est de 792 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la décision ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL